



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-62286>

Département(s) de publication : **04**

Annonce n° **25-62286**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département des Alpes de Haute Provence

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22040001400019

Ville : DIGNE-LES-BAINS

Code postal : 04995

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 04

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1658134>

Identifiant interne de la consultation : 25COM001

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <http://www.agysoft.marches-publics.info/>

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 22/07/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents

Critères d'attribution : Valeur technique : 60 Performances en matière de protection de l'environnement : 10 Prix des prestations : 30

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Diffusion d'imprimés pour le compte du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence

Code CPV principal - Descripteur principal : 79824000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Contenu des prestations : - diffusion du magazine d'information départementale dans les boîtes aux lettres des 198 communes du département des Alpes de Haute-Provence, - distribution ciblée en boîtes aux lettres d'imprimés dans une ou plusieurs communes du département des Alpes de Haute-Provence

Lieu principal d'exécution du marché : Département des Alpes de Haute-Provence 04000 - Digne-les-bains

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 219000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Se référer notamment au règlement de la consultation pour plus de détails. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents. La forme du prix est déterminée par marché subséquent. Le montant estimatif est indicatif mais maximum et comprend la totalité des périodes de reconduction. Au-delà du montant maximum indiqué à l'acte d'engagement, il est précisé que le montant estimé annuel est de 60 000 euro(s) HT / an. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. La date prévisionnelle de début des prestations est le 03/11/2025

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/06/2025